

## Rôle des bénévoles, Abri Saint Matthieu (version du 6 janvier 2020)

**RAPPEL PRELIMINAIRE :** *Les migrants que nous hébergeons dans l'Abri d'urgence Saint Matthieu nous sont envoyés par le Secours Catholique ( Marie Noëlle Rouvière). Nous avons un simple rôle d'accueillant et nous ne devons pas interférer avec les travailleurs sociaux qui sont plus à même que nous de prendre en charge les migrants dans les différents domaines spécialisés : santé, administratif, hébergement futur, ...*  
*Notre rôle est donc de les soutenir, de les encourager, de les féliciter pour ce qu'ils ont déjà accompli depuis leur départ d'Afrique ou d'ailleurs, de leur donner l'occasion de se poser, de parler de leurs savoir-faire... Les migrants que nous accueillons sont souvent dans une situation personnelle difficile et nous devons accepter de ne pas résoudre leurs problèmes : les démarches d'insertion sont longues et le résultat ne dépend pas de nous.*

*En cas de doute face à un problème les bénévoles présents contactent un référent (Migrants Saint Eynard) de la semaine. Celui-ci contactera Marie Noëlle Rouvière chaque fois que de besoin pour décision concertée.*

**OUVERTURE DE L'ABRI :** prendre le trousseau de clés dans le boîtier extérieur avec le code fourni par les référents (ne **jamais** donner ni le code ni les clés aux personnes hébergées). Il comporte la clé du verrou inférieur et la clef de la serrure principale. Bien prendre soin de mélanger la combinaison après avoir pris les clés pour ne pas la laisser visible.

*Deux trousseaux de clés de secours : un à la maison familiale à côté de l'église St Ferjus. Un autre chez Olivia Marie qui habite dans le quartier.*

**ACCUEIL DES HEBERGES le soir :** merci de prévoir d'être sur place vers 18h45, avant que les jeunes ne se présentent . *L'hiver indexer le chauffage à 20°C sur les deux thermostats SAM et chambre 1. Pour démarrer le chauffage rapidement, un aller-retour des thermostat à 24°C peut être nécessaire.* Vous pouvez apporter une soupe ou un plat que vous aurez préparé. Vous pouvez manger avec eux ou non. *Vous n'êtes pas obligés d'apporter un repas complet : vous pouvez venir avec seulement une partie du dîner et même prendre l'option de préparer le dîner avec les migrants à partir du stock de nourriture se trouvant dans la réserve.*

Le nom et le numéro de portable des hébergés se trouvent sur **les fiches d'accueil** remplies en début de semaine et figurant dans le cahier de liaison. Le cahier de liaison est conservé sur une étagère dans le local en entrant à gauche. Les jeunes arrivent normalement entre 19 et 20 h 30. *A 20h contactez les éventuels retardataires.*

A leur arrivée, vous pouvez leur précisez si vous mangez avec eux, voire si vous rester passer la soirée, ce qu'ils apprécient en général ; vous pouvez vous en aller à partir de 20h30.

**LE PREMIER SOIR MARDI :** lire attentivement avec les jeunes le règlement intérieur (**insister sur les horaires et l'interdiction de fumer**) ; **faire signer la fiche d'accueil** en leur demandant d'inscrire leur N° de téléphone. Attribuer un box (numéroté de 1 à 3 en partant de la porte d'entrée) à chaque personne et le leur montrer. Leur montrer les parties communes et les lieux de rangement des matériels mis à leur disposition. *Vérifier que les lits sont faits correctement pour éviter que les*

*couvertures ne soient salies. L'hygiène est à maintenir pour éviter des problèmes type punaises de lit qui ont infestées l'Abri Saint Luc en 2019.*

Si vous n'apportez pas le repas, les hébergés doivent faire leur cuisine en utilisant les denrées mises à leur disposition, soit stockées dans le local de gauche, soit apportées par les personnes accueillantes. Après le repas, ils doivent faire la vaisselle. Leur montrer aussi où se trouvent les produits d'entretien pour le ménage du mardi matin.

Aucun bruit (musique, conversation à haute voix) ne doit être fait à l'extérieur pour ne pas gêner le voisinage.

**TOUS LES SOIRS : Remplir la fiche de présence** au moment de leur arrivée au local.

- **Menu typique du soir** : soupe, plat de viande ou poisson avec féculents (riz ou pâtes), yaourt, compote ou fruit.

Si à 20h00 quelqu'un manque, il faut lui téléphoner pour savoir où il en est, s'il arrive bien le soir ; en cas de problème appeler le référent.

- *Le soir, vérifier ce qu'ils ont à faire le lendemain matin pour les inciter à partir à la bonne heure Leur distribuer les aliments nécessaires pour le petit déjeuner.*
  - *Dans le cas où vous voyez un produit frais dans le frigo, vérifier la date de consommation. Ne pas laisser les restes des repas dans le frigo car ils se perdent.*

*Emporter le pain sec en laissant le pain frais que vous aurez éventuellement acheté.*

Le bénévole signale sur le **cahier de liaison** (qui doit rester dans le local en entrant à gauche fermé à clé) toute indication utile pour les référents et les bénévoles suivants : ambiance, état de santé, absences, incidents ou faits inhabituels. Il peut aussi faire un petit SMS au référent signalant toute information utile (même « Tout Va Bien » !).

En partant, le bénévole s'assure que la porte d'entrée est refermée à clef : **UNIQUEMENT le verrou du bas** (pour permettre aux hébergés de partir en cas d'urgence) et remet les clefs dans le boîtier. Il remet le trousseau de clé dans la boîte extérieure après être parti et mélange la combinaison de chiffres du boîtier.

- **Ne jamais donner d'argent aux hébergés.** Si l'un d'entre eux a besoin d'un vêtement ou d'une paire de chaussure, voyez ce que vous pouvez faire ou prévenez le référent qui verra pour s'en procurer.

#### **DEPART DES HEBERGES :**

- **Tous les matins** : Merci d'arriver à 8h30 ou plus tôt si vous souhaitez prendre le petit déjeuner avec eux. Les aliments pour le petit déjeuner ont été distribués la veille au soir.

Menu typique du petit déjeuner : thé, café, lait, *pains au lait*, beurre, *omelettes ou sardines*.

Lorsqu'ils partent le matin, les hébergés peuvent emporter avec eux les éléments de nourriture pour leur repas de midi (sardines en boîte, maquereaux, thon, pain, fruits, compotes, biscuits...).

- *La cuisine doit être rangée (vaisselle faite) car la salle à manger peut-être utilisée par un groupe d'anciens pendant la journée. En particulier le jeudi, bien nettoyer pour laisser propre aux dames qui jouent aux cartes*

### **Les hébergés doivent quitter l'abri à 9h00 au plus tard tous les jours.**

- Ils peuvent laisser leurs affaires dans leurs chambres sauf le mardi où ils doivent tout emporter.
- *Le chauffage en période de chauffe est indexé à 18°C au moment du départ. L'électricité du chauffage est le premier poste de dépense de l'Abri, donc il faut y prêter attention.*

Le bénévole ferme ensuite l'abri au niveau verrou et serrure. Il remet le trousseau dans la boîte à l'extérieur et mélange la combinaison de chiffres du boîtier.

- En cas de problème, appeler le référent de permanence inscrit sur le cahier de liaison et sur le planning sur le web.

### **DEPART LE MARDI MATIN (en fin de semaine de séjour) :**

- *Le lundi soir, leur expliquer que le ménage de l'ensemble de la maison (leur chambre et les parties communes) doit être fait par eux avant leur départ le lendemain.*

*Le matin, ils doivent mettre leurs draps et leurs taies d'oreiller dans le panier au local sanitaires. ( 3 paires de draps et 3 taies d'oreillers doivent donc se trouver dans le panier).*

- *Quand le mardi matin est une fin de période d'ouverture (avant les périodes de vacances par exemple) : la lessive comprend également : les alèzes et les sous taies d'oreiller.*

*Après finition du ménage par les bénévoles présents (aspirateur nécessaire), le chauffage est réduit à 8°C, le verrou et la serrure sont fermés à clé.*

### **DIVERS**

- **Poubelles**

*Poubelle verte à sortir le mercredi soir. Poubelle grise à sortir le dimanche soir.*

*Le tri ne se fait pas correctement dans la cuisine, il est proposé de mettre un carton plutôt qu'une poubelle pour initier au tri des déchets.*

- **Parking**

*Les voisins de l'abri ont signalé un problème de visibilité pour sortir de chez eux lorsque nos voitures sont garées devant l'abri.*

⇒ *Se garer au mieux devant ou dans le quartier pour ne pas gêner.*

- **Remboursement de frais**

*L'association Solidarité Saint Martin à laquelle appartient le Comité Migrants Saint Eynard peut rembourser vos frais mais sur facture uniquement.*

*Vos factures ou tickets de caisse doivent comporter deux signatures : celle de celui qui a payé et celle d'une deuxième personne : Véronique Aussedat ou un référent en son absence. Vos factures peuvent être déposées signées dans le cahier de liaison pour deuxième signature et transmission au trésorier de Solidarité Saint Martin.*